

**DEPARTEMENT  
des  
BOUCHES-du-RHONE**

**COMMUNE**

**d'AUBAGNE**

Convocation du **24/09/2025**

Publication le **02/10/2025**

Conseillers en exercice : **43**

Présents : **32**

Quorum : **22**

**N° 23\_300925**

**OBJET : CULTURE,  
EVENEMENTS CULTURELS  
ET PATRIMOINE**

Approbation de la convention de résidence avec l'artiste Alicia MARTIN - au Centre d'Art Contemporain Les Pénitents Noirs.

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025**

L'an Deux Mille Vingt Cinq, Le Trente Septembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Espace des Libertés, Salle Stéphane Hessel, sous la présidence de Monsieur Gérard GAZAY, Maire.

**PRESENTS :**

Monsieur Gérard GAZAY, Monsieur Alain ROUSSET, Madame Sophie AMARANTINIS, Monsieur Vincent RUSCONI, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Monsieur Philippe AMY, Madame Geneviève MORFIN, Madame Stéphanie HARKANE, Monsieur Yoann LEANDRE, Monsieur Léo MOURNAUD, Madame Jeannine LEVASSEUR, Monsieur Jean-Bernard LOUIS, Madame Julie GABRIEL, Madame Irène DUPLAN, Monsieur Patrice JARQUE, Madame Cécile BOURGUIGNON, Madame Brigitte AMOROS, Madame Magali ROUX, Madame Faustine THIBAUD, Monsieur Jérémie COETTO, Monsieur Jérémie PANGOURASSOU, Monsieur Zarick KOURICHI, Madame Dominique BENASSAYA-NIVET, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Yves PERRIN-TOININ, Monsieur Matthieu HERMANT, Monsieur Marc ZANARINI, Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Valérie ELBAZ formant la majorité des membres en exercice.

**EXCUSES :**

Madame Hélène JULIEN-TRIC (donne pouvoir à Madame Irène DUPLAN), Monsieur Andre LEVISSE (donne pouvoir à Monsieur Alain ROUSSET), Monsieur Laurent GUEDJ (donne pouvoir à Madame Danielle MENET), Monsieur Franck-Clément CHAMLA (donne pouvoir à Madame Julie GABRIEL), Monsieur Arthur SALONE (donne pouvoir à Monsieur Denis GRANDJEAN), Madame Magali GIOVANNANGELI (donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI), Monsieur Alexandre LATZ (donne pouvoir à Madame Dominique BENASSAYA-NIVET), Madame Joëlle MELIN (donne pouvoir à Madame Régine-Brigitte NIETO), Monsieur William MIROUX (donne pouvoir à Madame Magali ROUX), Madame Valérie BOISSON (donne pouvoir à Madame Clémentine FARDOUX), Madame Mathilde METCHÉ-BARTHELEMY (donne pouvoir à Madame Sophie AMARANTINIS)

**Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) Secrétaire.**

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20250930-300925\_23-DE  
Reçu le 02/10/2025  
Signé par CN=Gérard GAZAY, serialNumb  
er=195447GQM268,givenName=  
Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU  
=0002 211300058,2.5.4.97=#  
0C0F4E545246522D3231313330  
30303538,O=COMMUNE D AUBAG  
NE,C=FR  
02/10/2025



**Délibération n°23\_300925 du Conseil Municipal du mardi 30 septembre 2025 (suite)**

**Monsieur Philippe AMY rapporte :**

Dans le cadre de l'activité du Centre d'Art Contemporain les Pénitents Noirs, de son projet de service et de ses axes dont le soutien à la création contemporaine ainsi que de sa programmation, le Centre d'Art Contemporain les Pénitents Noirs propose des résidences d'artistes.

A ce titre, il est proposé d'établir une convention avec l'artiste Alicia MARTIN afin de contractualiser le contexte, les mises à disposition, la rémunération et les responsabilités de chacun.

La Métropole Aix-Marseille-Provence organise pour la première fois, un parcours des arts visuels intitulé « Extrapole ». Il réunit des installations sculpturales éphémères en intra et extra-muros. Parcs et jardins, entrées et vérandas sont investis en connectant plusieurs lieux et villes du territoire métropolitain. Cet événement qui s'inscrit dans les Arts éphémères-Itinérance 2025, met en avant la volonté de la Métropole de créer une vraie dynamique artistique pour offrir au grand public l'art de l'installation.

Il met à l'honneur la dimension collective de la programmation événementielle, suivant une volonté commune de partager la résidence d'une artiste. La croisée des installations sur les différents sites tient compte des particularités de chaque lieu tout en favorisant le croisement des publics.

A cet effet, le Centre d'Art Contemporain les Pénitents Noirs accueillera l'artiste Alicia MARTIN qui créera une œuvre monumentale au fur et à mesure de ses résidences sur Vitrolles, Aubagne, Istres, Port de Bouc et Miramas.

Cette résidence d'artiste concernée par la présente convention ne sera pas suivie d'exposition.

Cette délibération propose d'approuver la convention qui définit les conditions et modalités de mise en œuvre de la résidence d'artiste à intervenir.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

**CONSIDÉRANT** le soutien à la création contemporaine porté par la Ville,

**CONSIDÉRANT** l'activité du Centre d'Art Contemporain,

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de contractualiser avec l'artiste en résidence,

**CONSIDÉRANT** que le budget nécessaire a été inscrit au BP 2025,

**VU** l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, DÉCIDE :

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : d'APPROUVER les termes de la convention de résidence d'artiste entre Alicia MARTIN et la Ville d'Aubagne.

**ARTICLE 2** : d'AUTORISER Monsieur le Maire à la signer ainsi que tout document y afférent.

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20250930-300925\_23-DE  
Reçu le 02/10/2025  
Signé par CN=Gérard GAZAY, serialNumb  
er=195447GQM268,givenName=  
Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU  
=0002 211300058,2.5.4.97=#  
0C0F4E545246522D3231313330  
30303538,O=COMMUNE D AUBAG  
NE,C=FR  
02/10/2025



**Délibération n°23\_300925 du Conseil Municipal du mardi 30 septembre 2025 (suite)**

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**Gérard GAZAY**  
Maire

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20250930-300925\_23-DE  
Reçu le 02/10/2025  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumb  
er=195447GQM268,givenName=  
Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU  
=0002 211300058,2.5.4.97=#  
0C0F4E545246522D3231313330  
30303538,O=COMMUNE D AUBAG  
NE,C=FR  
02/10/2025

